

Nous contacter

Plaquette d'information réalisée par le
CPias et l'ARS Occitanie, modifiée par le
CPias Iles de Guadeloupe

CPias iles de Guadeloupe

05.90.89.16.80

cpiasilesdeguadeloupe@chu-guadeloupe.fr

CHU de Guadeloupe-Service RiSSQ
Hôpital Ricou-Bât B
97159 POINTE-A-PITRE



www.cpiasilesdeguadeloupe.com



@CPIASgwada



[CPIAS iles de guadeloupe](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins



Vous êtes considéré(e) comme "PATIENT-CONTACT" BHR_e



Informations à transmettre lors d'une admission dans
un établissement de santé ou lors d'une consultation

Coordonnées établissement et service

Janvier 2024



Etiquette patient

NOM :

Prénom :

Notre tube digestif contient de nombreuses bactéries (flore intestinale). Sous l'effet des antibiotiques, certaines bactéries peuvent devenir hautement résistantes à presque tous les antibiotiques. Elles sont appelées **Bactéries Hautement Résistantes émergentes (BHRe)**. Le plus souvent, la personne en est porteuse sans pour autant être malade, on parle de colonisation. Dans le service où vous êtes hospitalisé un patient a été diagnostiqué porteur d'une **BHRe**.

- Entérobactérie Productrice de Carbapénémase (EPC)
- Entérocoque Résistant aux Glycopeptides (ERG)

Vous avez été identifié "patient contact". Cette bactérie peut être transmise. Une surveillance et des mesures spécifiques sont mises en place pour prévenir cette transmission.

Pour savoir si vous êtes porteur d'une BHRe, il sera pratiqué de façon hebdomadaire le temps de votre hospitalisation un **écouvillonnage rectal**. C'est une technique **simple et indolore** (comme une prise de température rectale).



Lors de votre sortie dans un autre service ou en convalescence, les dépistages pourront être poursuivis, de même en cas de réhospitalisation précoce. Vous restez libre de refuser cet examen et il ne doit pas retarder votre sortie.



Vous devez **signaler** dès votre admission que vous avez été en **contact avec un patient porteur de BHRe** lors d'une précédente hospitalisation, afin que les précautions spécifiques d'hygiène soient mises en place. Un dépistage pourra vous être proposé.

En attendant les résultats de vos dépistages, pour limiter le risque de transmission, des précautions sont à prendre :

A l'hôpital :



- vous bénéficierez d'une **chambre individuelle avec WC**
- vous serez pris en charge avec des **précautions d'hygiène** par les professionnels : hygiène des mains, protection de la tenue des soignants et gestion rigoureuse de vos excréta (selles et urines)

Vous devez :

- observer une **bonne hygiène des mains** lors de votre passage aux toilettes car ces BHRe sont essentiellement transmises par les selles et les urines
- vous désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique (SHA) à chaque entrée et sortie de chambre



Au domicile :



- il n'y a pas de précautions particulières à prendre
- vous devez respecter une **bonne hygiène corporelle et un lavage de mains** après chaque passage aux toilettes

L'hygiène des mains reste un acte de la vie quotidienne incontournable comme se laver les mains au **savon** après être allé aux toilettes et avant de préparer le repas, manger,... ou les **désinfecter avec une SHA**.